



CHAMPIONNAT DE FRANCE BASKETBALL CADETS GARÇONS PAR ÉQUIPE D'ÉTABLISSEMENT 9 – 12 MAI 2017



Précisions spécifiques

LICENCIÉS AUTORISÉS	Minimes Cadets	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	10 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats - CADETS avec M2, C1 et C2 Surclassement interdit	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée Niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
TYPE DE JEU	à 5	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN ¹	DÉBUT DE MATCH	5
	PENDANT LE MATCH	2
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	10	
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	10	
NOMBRE DE FAUTES PERSONNELLES	4 sur les tournois / 5 sur match sec	
NOMBRE DE FAUTES / ÉQUIPE	4 (LF à la 5è)	
BALLONS GARÇONS	Taille 7	
DURÉE DES MATCHES	4 x 8'	
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	64' (temps effectif)	
MIXITÉ	Pas de mixité	
DIVERS	Pas de match nul ; faire disputer autant de prolongations que nécessaire pour départager les équipes : - 5' si un match - 3' si plusieurs matches	

¹ La rencontre s'arrête si le nombre de joueur descend à 1 et l'équipe perd la rencontre par défaut
- si l'autre équipe mène, le score au moment de l'arrêt est entériné
- si l'équipe en défaut mène, elle perd la rencontre par 20 à 0



CHAMPIONNAT DE FRANCE BASKETBALL CADETS GARCONS PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT 9 – 12 MAI 2017



Points attribués et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.

Dans ce cas : match gagné 20-0.

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés.
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité. (Annexe 5)
3. Si une égalité persiste, prendre le point-avantage général de l'ensemble des matches de la poule.
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité. (Annexe 5)
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire :

Il sera procédé à autant de prolongation (3') que nécessaire pour départager les équipes.

Points de Pénalité

Faute antisportive	= 1 point
Faute Technique	= 3 points
Faute Disqualifiante	= 5 points

Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de marque.